

# MISSIONS DES CRI

## GUICHET UNIQUE

- **Recevoir et Examiner les dossiers d'investissement** et les actes administratifs y afférents en coordination avec les administrations et organismes publics concernés ;
- Développer et administrer **des plateformes électroniques dédiées à l'investissement au niveau régional**;

## ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS ET ENTREPRISES

- Assister les investisseurs et les **accompagner pour l'obtention des autorisations** et actes administratifs exigés;
- **Assurer le suivi des entreprises, en particulier les PME/TPE** et les accompagner pour leur permettre de faire face à leurs éventuelles difficultés;
- **Assurer le suivi des projets et conventions afférentes à l'investissement** sous la supervision des Gouverneurs;

## MISE À DISPOSITION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE L'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE

- Constituer une **base de données relative aux opportunités d'investissements** et la mettre à la disposition des investisseurs ;
- **Mettre à la disposition** des investisseurs et des entreprises, notamment les **PME/TPE** par tout moyen disponible, **les informations à caractère public**.

## RÈGLEMENT À L'AMIABLE DES DIFFÉRENDS

- Assurer des **missions de conciliation** en vue d'aboutir à un **règlement à l'amiable** des différends entre les investisseurs et les administrations et organismes publics concernés ;
- Soumettre ses propositions au **Wali de Région** en vue d'aboutir à une **solution consensuelle** en cas de non règlement du différend et préparer, à son intension, des **rapports périodiques sur les cas d'abus manifestes** et/ou sur les **difficultés récurrentes** rencontrées;

## IMPULSION ÉCONOMIQUE ET OFFRE TERRITORIALE

- Assurer **une veille économique régionale** ;
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la déclinaison des **stratégies de développement régionales et des plans de promotion et d'attractivité territoriales** en direction des investisseurs ;
- Contribuer aux **études et au développement des zones industrielles** et des autres zones d'activités économiques ;
- **Proposer** au gouvernement toute mesure visant la mise en place d'une offre territoriale intégrée et attractive d'investissement.